

n 2017



es voitures a lieu chaque

à Paris. Après la visite des Invalides sous l'Arc de Triomphe, ils déposent des fleurs sur la tombe du soldat inconnu. Ils clôturent ainsi leur mandat de deux ans.

Victime de la sécheresse comme d'autres maraîchers, Maud Mon et Dominique Columar qui cultivent La Cueillette, ne peuvent arroser les légumes qu'ils ont en production. Ils constatent les dégâts et évaluent leurs pertes à 20 % de leur chiffre d'affaires annuel.

Le 12 novembre. Les associations font savoir à l'Agora. Elles sont 27 à être présentes dans le cadre de ce forum, la mutualité et les associations signent une charte avec un engagement renforcé pour plus de transparence sur la répartition des locaux et des subventions.

Le 12 novembre. La salle de l'Agora accueille Marc Desbois venu chanter pour le festival de Nougaro. Cette délocalisation, dans le cadre du Festival de jazz en deux temps, témoigne de la qualité de cet investissement communal, qui occupe de plus en plus de place dans la diffusion de la culture locale.

Le 12 novembre. Olivier Léonard, adjoint aux associations sportives, remet un chèque de 640 euros à Coralie Amiot, représentante de l'association Étoile de la mer. Ce don est le fruit de l'engagement des associations lors de la 2^e semaine de la randonnée organisée en juin. Les bénévoles vont pouvoir distraire les enfants et les malades.

Le 12 novembre. L'association Dedeuché organise la venue du

CHÂTELAILLON-PLAGE

Nouveau mandat pour Marie-Cécile Guérin

Marie-Cécile Guérin a été réélue présidente de l'Association pour le secours et la protection des animaux de Châtelaillon (Aspac) après trois ans d'un premier mandat. La nouvelle présidente avait hérité d'une situation difficile : « L'association était menacée de cessation de paiement et allait être obligée de fermer. »

Trois ans plus tard, les finances sont saines « Nous avons un an de trésorerie. Pour arriver à ce rétablissement, il a fallu reconsidérer le nombre de salariés, embaucher sur des contrats avenir. Il a fallu donner de sa personne et mobiliser les bénévoles. »

Elle remercie son vice-président Christian Drouin, qui, ancien chef d'entreprise, a su motiver ses relations pour recueillir des dons. En ce qui concerne l'état des installations, « nous avons tout de suite mis en place les mesures qui nous semblaient évidentes ». Avec les salariés, les bénévoles et la nouvelle équipe, ils ont cassé des chalets insalubres, refait des toitures, amélioré les chenils et aménagé la grande chatterie. Les chats vivent dans de grands parcs avec des abris de jour et des espaces de nuit chauffés.

« Nous avons aussi instauré des pratiques concernant l'hygiène : toute personne visitant les animaux doit se tremper les semelles dans des pédiluves. » Des distributeurs de lotion antiseptique sont à disposition, chacun doit se frictionner les mains entre chaque contact et les bénévoles partent promener les chiens avec un sac à crotte. Un autre souci l'attendait en cours de



Marie-Cécile Guérin avec Neige. PHOTO A. M.

mandat : le procès intenté par 13 riverains pour nuisances, procès remporté par l'Aspac. « À cette occasion, nous avons eu une visite d'inspection de la Direction départementale de la protection de la population (DDPP) qui a rendu un rapport très favorable. Nous sommes attentifs à respecter la législation dans ce domaine et avons un vétérinaire référent très disponible qui veille à la santé de nos animaux et nous assiste dans cette exigence d'hygiène, de santé mais aussi de bien-être. » Et quand on l'interroge sur ses motivations pour accepter un second mandat, Marie-Cécile Guérin explique : « Nous voulons poursuivre le travail engagé » mais convient qu'elle aimerait « voir grandir la relève » !

Annie Massias

Un site Internet pour l'Aspac

Offert par un donateur, ce site Internet, encore en chantier pour certaines pages, informe déjà sur l'essentiel. On y trouve des conseils si l'on souhaite adopter et, surtout, sont publiées les photos des chats et des chiens qui attendent un foyer.

Le refuge est ouvert tous les jours sauf mardi et jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 (17 heures le dimanche). Au refuge des Mureurs.

Tél. 05 46 56 29 81
www.aspac-chatelaillon.fr et sur la page Facebook « Aspac à Châtelaillon-Plage ».

AYTRÉ

Ils ne jouent pas qu'au ballon